

# L'EDITO

Bernard Demonty

## PRÉPENSIONS : UNE RÉFORME ÉQUILBRÉE

**L**e gouvernement a démontré qu'il pouvait entendre les objections émises par les patrons et les syndicats et en tenir compte. Il y a encore quelques mois, tout le monde estimait que les appels à la concertation sociale émis par le gouvernement étaient de la poudre aux yeux. Dans l'esprit de la plupart des observateurs, le gouvernement allait laisser patrons et syndicats se réunir, laisser les patrons bloquer les réformes allant à l'encontre de l'accord de gouvernement, et appliquer tranquillement son programme. Mais les faits sont désormais là pour démontrer le contraire : le gouvernement joue le jeu de la concertation sociale. Il en a donné une première démonstration après les grandes manifestations de novembre et décembre. Dans la foulée, patrons et syndicats (à l'exception de la FGTB) se sont entendus sur l'évolution des salaires et sur le statut des ouvriers et employés. Le gouvernement a entériné fidèlement. La suédoise vient de faire une deuxième démonstration de son ouverture. Contre toute attente, patrons et syndicats ont revu en profondeur l'accord de gouverne-

ment concernant les prépensions. Ils ont supprimé cette obligation injuste et maladroite d'obliger les personnes déjà prépensionnées, parfois depuis longtemps, à chercher du travail. Pour les futurs prépensionnés, ils ont imposé une obligation de recherche d'emploi assouplie par rapport à l'accord de gouvernement. Le gouvernement, et la N-VA en particulier, aurait pu rejeter cet accord d'un revers de la main. Ce n'est pas le cas. Pour le passé, la **La Belgique est en train de se réformer de manière humaine**

suédoise suit entièrement l'avis des partenaires sociaux. Et pour l'avenir, elle met en place un accompagnement personnalisé des prépensionnés. Cet accompagnement va certes plus loin que ce que les syndicats voulaient, mais il ne semble pas injuste. Dans un pays où le taux d'emploi des plus de 55 ans est un des plus bas d'Europe, et où des difficultés de financement de la sécurité sociale se profilent, est-il vraiment scandaleux de vouloir aider les plus âgés à retrouver du travail ? Un syndicat est-il vraiment légitime à s'opposer à ce qu'on aide une personne, quel que soit son âge, à retrouver du travail ? Ne soyons pas dupe, le fédéral renvoie en partie la patate chaude aux Régions pour mettre en place cet accompagnement et les contrôles qui y sont liés. C'est vrai, mais c'est aussi de bonne

gestion. Car dans une Flandre en pénurie de main-d'œuvre, et dans des régions francophones en proie à des taux de chômage toujours records, cet accompagnement doit nécessairement s'envisager différemment. Les syndicats protestent, mais n'iront sans doute pas jusqu'à bloquer la réforme. Espérons à présent que syndicats, patrons et le gouvernement saisissent cette chance : la Belgique est en train de se réformer de manière humaine et retrouve son sens civilisé du compromis. Celui qui reviendra en arrière ou fera de la surenchère portera une lourde responsabilité.